

ORATEUR—*Suite.*

2. Il fait rapport de certificats de l'élection de nouveaux membres, 2, 256.
3. Il fait rapport du discours de Son Excellence à l'ouverture de la session, 6.
4. Il communique à la chambre le rapport annuel du bibliothécaire, 8. — Divers autres rapports et documents, 20, 30, etc.
5. Il décide que certaines pétitions demandant une dépense de deniers publics non recommandée par la couronne ne peuvent être reçus, 30, 32, 40, etc. Voir *Pétitions*, 3.
6. Ses décisions sur des questions de forme et d'ordre, 116, 120, 121, 122, 127, 145, 147, 149, 155, 212, 233, 238, 259, 313, 314, 339. Voir *Questions*, 9, 24.
7. Appelle un autre membre au fauteuil durant son absence temporaire, 194.
8. Donne sa voix prépondérante, 311.
9. Son discours en présentant le bill des Subsidés à Son Excellence, 355.

ORDRES DU JOUR.

1. Certains ordres différés, 13. Rescindés, 130, 279, 285, 287, 348, etc.
2. Certains items devant être les premiers sur l'ordre certains jours, 82, 117.
3. Ordres du gouvernement devant avoir priorité le jeudi, etc., 47.—Devant avoir la priorité chaque jour, 315.
4. Nouvelle disposition des ordres (le mercredi) pour le reste de la session, 131.

ORDRES PERMANENTS :—Nomination du comité des ordres permanents, 8, 27, 33. BI' l concernant le chemin de fer Grand Occidental à lui renvoyé, pour qu'il déclare si les amendements du comité des chemins de fer outrepassent les privilèges demandés par l'avis publié, 116. Rapport à ce sujet, 120. PREMIER RAPPORT, recommandant une réduction du quorum ; Quorum devant être de sept, 36. SECOND RAPPORT, recommandant la prolongation du temps fixé pour recevoir les pétitions, etc., 40. Temps prolongé, 44. AUTRES RAPPORTS sur différentes pétitions, 36, 40, 44, 53, 60, 73, 82, 101, 113, 237. RAPPORTS SPÉCIAUX sur certaines pétitions, 83, 113. Recommandant que la règle relative à l'avis soit suspendue, 44. Recommandant que certains avis défectueux soient acceptés comme suffisants, 52, 82, 83, 237.

ORDRES SESSIONNELS :

1. Que les votes et délibérations soient imprimés chaque jour, 8.
2. Que s'il représente une question concernant l'élection d'un député, ce dernier doit quitter la salle, etc., 8.
3. Prolongation du temps fixé pour la réception de pétitions pour bills privés, etc., 44, 152.

OSLER, B. B. :—Sa pétition, demandant un acte lui conférant un droit exclusif dans une amélioration connue sous le nom de *Carr's improved disintegrator*, 51. Avis, 113. Bill ; Renvoyé à un comité, 142.